



**Comité d'harmonisation des usages de
l'accès à la Seigneurie-de-Beaupré par
Saint-Ferréol-les-Neiges**

**COMPTE RENDU
RENCONTRE #4**

28 AVRIL 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	Mot de bienvenue	1
2	Adoption de l'ordre du jour.....	1
3	Adoption du compte rendu de la dernière rencontre.....	1
4	Suivis.....	1
5	Atelier : Évaluation du problème et priorisation des solutions possibles en fonction des objectifs	3
6	Récents développements : <i>Retour sur les scénarios de transport</i>	5
7	Varia.....	7
8	Prochaine rencontre.....	7

Annexes : document joint

Annexe 1	Liste des présences
Annexe 2	Ordre du jour
Annexe 3	Liste des suivis
Annexe 4	Présentation PowerPoint
Annexe 5	Outil d'évaluation et de priorisation des solutions
Annexe 6	Lettre - Complément d'information sur les scénarios de transport hors norme

1 MOT DE BIENVENUE

Mme Myriam Vallière anime la rencontre en l'absence de Mme Julie Malo-Sauvé. L'absence de Mme Malo-Sauvé avait préalablement été annoncée aux membres. Mme Amélie Gourde se charge de la prise de notes. La rencontre débute à 18h30. Mme Vallière souhaite la bienvenue à tous.

M. Étienne Champagne, de Boralex, est absent. M. Bernard Lefrançois, chargé de projets éolien chez Boralex, est présent en remplacement de M. Champagne. Un tour de table rapide est effectué pour que les membres du comité se présentent et introduisent l'organisation qu'ils représentent au bénéfice de M. Lefrançois.

La liste de présences se trouve à l'annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Vallière propose de faire la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Vallière propose de faire un retour sur le compte-rendu de la rencontre de mars 2015 et demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter.

Des questions sur les suivis sont émises et Mme Vallière explique que le retour sur les suivis sera fait au prochain point. Un membre du comité n'a pas reçu certains documents par courriel. La vérification de son adresse courriel sera faite en fin de rencontre. Le compte-rendu est adopté par le comité, sans modification.

SUIVIS

1. Valider l'adresse courriel du membre et lui retransmettre les documents ;

4 SUIVIS

Mme Vallière suggère d'effectuer un retour sur les suivis de la rencontre du 17 mars pour en vérifier l'avancement.

SUIVIS DE LA RENCONTRE DU 17 MARS 2015

1. Finaliser la page dédiée au Comité d'harmonisation sur le site web des parcs éoliens de la Seigneurie-de-Beaupré.

Mme Vézina : La mise en ligne de l'onglet dédié au Comité s'est faite dans la semaine suivant la dernière rencontre.

<p>2. Envoyer aux membres une version préliminaire du site web.</p>	<p>Mme Vézina : Un courriel a été envoyé aux membres du comité contenant l'hyperlien vers le site dans la semaine suivant la dernière rencontre.</p>
<p>3. Mettre en ligne les documents adoptés jusqu'à présent une fois le site finalisé.</p>	<p>Mme Vézina : Les comptes rendus adoptés par le comité ont été mis en ligne sur le site internet, jusqu'à maintenant ceux des rencontres 1 et 2. Celui de la rencontre 3 sera ajouté cette semaine à la suite de son adoption de ce soir.</p>
<p>4. Envoyer le lien direct vers le site web aux membres.</p>	<p>Mme Vézina : Le lien a été envoyé aux membres.</p>
<p>5. Mettre en ligne les documents sur le site de la MRC.</p>	<p>Mme Vézina : Un suivi a été fait avec Mme Gabrielle Rivard de la MRC afin d'ajouter un onglet d'accès rapide vers le site du projet éolien sur le site de la MRC.</p>
<p>6. Contacter le représentant du MTQ pour vérifier sa disponibilité pour les prochaines rencontres et lui transmettre les sujets de discussion le concernant.</p>	<p>Mme Vézina : Boralex est entré en contact avec M. Vincent Tardif du MTQ. Les comptes rendus publics des rencontres du comité lui ont également été transmis. Il n'est pas présent à la rencontre d'avril, afin de permettre au Comité de faire une première évaluation et priorisation des solutions envisageables avant d'en évaluer la faisabilité réglementaire. Il pourra être présent à la prochaine rencontre, le 26 mai.</p> <p>Les membres du comité aimeraient également que M. Jocelyn Vézina, ing., Coordonnateur du module Sécurité, Signalisation et Circulation et de celui de la Conception et Aménagement géométrique au MTQ, soit présent, car il a déjà été impliqué dans le dossier et en raison de son expertise particulière. Mme Vézina entrera en contact avec lui pour vérifier sa disponibilité pour la prochaine rencontre.</p>
<p>1. Envoyer par la poste les documents imprimés de la rencontre du 17 mars et transmettre la présentation par courriel.</p>	<p>Mme Vallière s'excuse que cela n'ait pas été fait. Elle croyait avoir les adresses postales des membres, mais ce n'était pas le cas. Par conséquent, les documents ont été envoyés par courriel. Ils sont disponibles en version papier ce soir pour les membres qui désireraient les récupérer.</p>
<p>2. Suite aux discussions et commentaires, réviser les composantes de la problématique</p>	<p>Mme Vallière : L'équipe de Transfert Environnement et Société a construit la</p>

alléguée d'accès à la Seigneurie de Beaupré.	matrice dans les jours suivant la dernière rencontre.
3. Envoyer la matrice croisée aux membres du Comité dès le 19 mars afin qu'ils la remplissent et la retournent pour compiler les résultats.	Mme Vallière : La matrice a été envoyée aux membres par courriel ou par courrier et les résultats ont été compilés dans un tableau qui sera présenté aux membres.
4. Obtenir des précisions sur les scénarios de transport: <ul style="list-style-type: none"> • Fournir de nouveaux plans aux membres de l'intersection à la même échelle pour une meilleure visualisation; • Fournir un tracé réel de la troisième approche concernant la présence sur le terrain de la gravière ainsi que la composition du sol; • Valider la faisabilité que les transports hors-normes se déplacent ensemble pour limiter leur temps de présence; • Préciser la période nécessaire pour assurer la remise en état des lieux après les travaux de construction et l'ampleur des travaux à réaliser; • Rencontrer le propriétaire de la maison proche de la gravière. 	Mme Vallière propose que ce point soit discuté plus tard durant la rencontre, lors des « Récents développements ».

SUIVIS

2. Mettre en ligne le compte rendu approuvé de la rencontre du 17 mars ;
3. Inviter les deux représentants du MTQ pour la prochaine rencontre soit M. Tardif et M. Vézina ;

La liste complète des suivis de la rencontre se retrouve en annexe 3.

5 ATELIER : ÉVALUATION ET PRIORISATION DES SOLUTIONS POSSIBLES EN FONCTION DES OBJECTIFS

Mme Vallière introduit le déroulement de l'atelier, qui comporte 4 principales étapes :

1. L'élaboration des critères d'évaluation;
2. La pondération des critères;
3. L'évaluation des solutions par secteur;
4. La compilation des résultats.

Mme Vallière explique que le tableau présentant la compilation de l'évaluation du problème actuel et potentiel d'accès à la Seigneurie-de-Beaupré qu'a faite chacun des membres à la suite de la précédente rencontre du Comité a servi à élaborer les critères d'évaluation des solutions. Un retour sur ce tableau permet de constater que les membres ont identifié une prépondérance de problématiques dans certains secteurs dont le rang St-Antoine, notamment en lien avec la qualité de vie et la sécurité publique.

Les critères retenus pour le développement de l'outil de priorisation des solutions sont les composantes de la problématique alléguée ayant retenu l'attention du 2/3 des membres. Le choix de ces critères d'évaluation des solutions permettent de s'assurer que les solutions retenues répondent aux éléments jugés les plus problématiques par les membres pour chacun des secteurs.

Mme Vallière présente ensuite la méthode et l'échelle de priorisation proposées pour l'évaluation à chacune des solutions. Chaque solution sera pondérée et évaluée de façon consensuelle en fonction de sa pertinence pour le secteur et de son efficacité à répondre aux critères d'évaluation.

L'échelle utilisée pour prioriser les solutions est la suivante :

Dans quelle mesure l'action proposée permet-elle de répondre aux critères énoncés?

5 – Beaucoup

3 – Moyennement

1 – Un peu

0 – Pas du tout

Des cartons de couleurs seront utilisés pour prioriser les solutions. En fonction des résultats de ce vote, des discussions auront lieu pour dégager une évaluation consensuelle par les membres.

Atelier : Évaluation et priorisation des solutions

Les solutions évaluées sont issues du remue-méninges sur les solutions envisageables à la problématique alléguée d'accès à la Seigneurie de Beaupré ayant eu lieu lors de la dernière rencontre. Puisqu'un retour sur les solutions proposées n'a pas été effectué lors de cette dernière rencontre, Mme Vallière propose qu'avant de débiter l'exercice de priorisation, les membres puissent discuter des solutions afin de les préciser et d'en dégager une compréhension commune. Cela facilitera également la familiarisation des membres avec l'outil.

Les principaux commentaires et éléments de discussions apportées par les membres en lien avec les solutions étudiées sont les suivants :

- **Mise à niveau de l'accès** : Les membres se questionnent sur la définition de cette solution et de ce qu'elle représente. Ils décident de décliner cette solution pour en identifier ces composantes. Ceci permettra également de mieux appliquer les composantes applicables à chaque secteur.

- **Engagement de prendre en compte l'état actuel et de respecter les utilisations existantes:** Cette solution est perçue comme une philosophie plutôt qu'une solution concrète. Elle est conservée au tableau dans cette optique.
- **Permis et servitudes** : L'obtention de permis et servitudes est vue comme une fin et non un moyen. La solution formulée est plutôt de «Rendre public le Chemin de l'Abitibi».
- **Signalisation routière** : Plusieurs solutions rattachées à la signalisation ont été amalgamées sous le libellé « Améliorer la signalisation routière ».
- **Rachat de propriétés et expropriation** : Ces solutions sont vues comme distinctes l'une de l'autre, bien que s'inscrivant dans un certain processus. Elles sont scindées aux fins de l'exercice de priorisation.

La présentation PowerPoint figure à l'annexe 4. L'outil d'évaluation et de priorisation révisé en fonction de ces discussions figure à l'annexe 5.

Puisque l'exercice d'évaluation et de priorisation des solutions n'a pu être complété durant la rencontre, Mme Vallière propose d'envoyer une version épurée du tableau aux membres afin qu'ils aient le temps d'en prendre connaissance et de faire leur propre évaluation des solutions. Ceci facilitera le travail d'évaluation en plénière lors de la prochaine rencontre.

Il est suggéré qu'à la suite de l'exercice, des personnes ressources du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et de la Sureté du Québec (SQ) soient interpellées pour discuter de la faisabilité des solutions préconisées par le Comité.

Question	Réponse
Est-il pertinent d'inviter les représentants du MTQ et celui de la SQ si le travail d'évaluation et de priorisation par le Comité n'est pas fait?	Mme Vallière : Ils ne seront pas présents dès le début de la rencontre. Nous aurons le temps de parcourir le tableau avant leur arrivée.

SUIVIS

4. **Envoyer l'outil révisé en fonction des discussions aux membres du Comité avant la prochaine rencontre ;**
7. **Inviter Marc-André Brassard, lieutenant, Directeur de poste, MRC de La Côte-de-Beaupré à la prochaine rencontre.**

6 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS : *RETOUR SUR LES SCÉNARIOS DE TRANSPORT*

Mme Vézina présente aux membres du Comité une lettre intégrant les compléments d'information relativement aux scénarios de transport hors normes demandés par les membres.

Ces précisions concernent :

- **Les plans de l'intersection où les travaux de réaménagement auraient lieu**

De nouveaux plans sont présentés aux membres pour une meilleure visualisation de l’emprise des travaux pour chacun des scénarios de réaménagement de l’intersection. Les infrastructures qui seraient temporairement impactées y sont visibles, ainsi que les arbres qui devront être déplacés.

- **Les plans de l’aménagement du terrain vacant**

Ce plan présente l’emprise maximale nécessaire pour que les camions puissent effectuer un virage sécuritaire sur le terrain vacant de la gravière. L’emprise maximale est de 25 mètres, mais le tracé envisagé devrait plutôt être central, soit sur une emprise d’environ 15 mètres. Les transports passeront à plus de 20 mètres des maisons les plus proches. Des tests de composition du sol seront faits prochainement.

- **L’horaire envisagé pour les transports hors normes**

Puisqu’il y a plusieurs restrictions et limitations de transport tout le long du tracé, il n’est pas possible d’organiser des convois de transports. Le secteur logistique travaille à fabriquer un horaire de transport de 7h à 19h, avec arrêt sur l’heure du dîner, soit entre 12h et 13h.

- **Les travaux et l’échéancier de remise en état**

Ceux-ci s’échelonnent de l’automne 2015 jusqu’au printemps 2016, selon les conditions météorologiques. Si la période de gel débute rapidement, les travaux de revégétalisation seront faits au printemps.

Mme Vézina précise également que des discussions ont eu lieu avec le propriétaire de la maison voisine de la gravière afin de lui présenter le scénario de transport envisagé.

La lettre se retrouve en annexe 6. Les questions et commentaires soulevés par les membres sont les suivants :

Question	Réponse
Devra-t-on déplacer le poteau électrique avec le réaménagement prévu ?	Mme Vézina : Oui, il sera déplacé.
Quelle est la différence de remplissage entre les scénarios 2 et 3?	Mme Vézina : Ce n’est pas la même ampleur. Le dénivelé est plus grand dans le deuxième scénario et donc implique plus de remplissage.
Puisque le scénario 2 occasionne des impacts sur un seul propriétaire, un membre se questionne sur la préférabilité de ce scénario. Il souligne que cela éviterait que les camions ne passent devant plusieurs habitations sur l’avenue Royale.	Mme Vézina : Ce scénario implique un réaménagement majeur de l’intersection et donc des impacts beaucoup plus importants.
Allez-vous remplacer les arbres?	Mme Vézina : Oui, ce sera fait, tel que le confirme la lettre d’engagement. Le permis d’intervention temporaire délivré par le MTQ

	est très clair là-dessus, les arbres doivent être remplacés et le réaménagement doit être temporaire. Par ailleurs, avant d'effectuer des manœuvres quelconques, des travaux d'exploration seront faits. S'il est possible de seulement déplacer ou déterrer les arbres sans les couper, ce sera fait. Nous privilégions une approche la moins invasive possible.
Un membre souligne que bien qu'il se trouve sur le tracé envisagé des camions, il n'a pas été contacté par Boralex pour discuter plus en profondeur de son intérêt face au scénario proposé, à l'extérieur du Comité.	Mme Vézina : Nous sommes entrés en contact avec tous les propriétaires impliqués sur l'avenue Royale. Nous continuerons à discuter avec vous pour planifier les travaux ainsi que le suivi de la remise en état.

Le consensus envers le scénario de réaménagement mineur de l'intersection et d'utilisation d'un terrain vacant pour le revêtement des camions est réitéré par les membres.

7 VARIA

Aucun point n'est apporté au varia.

8 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 mai 2015, à la MRC de La Côte-de-Beaupré. Il est proposé de débiter la rencontre plus tôt, soit à 17h30, afin de permettre de compléter ensemble l'exercice d'évaluation et de priorisation des solutions avant l'arrivée des personnes ressources du MTQ et de la SQ. Un souper sera offert aux membres du comité.

La date de la rencontre du mois de juin est fixée à jeudi le 11 juin. La salle est à déterminer selon la disponibilité des locaux.

Mme Vallière remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre prend fin à 21h50.

Production du compte rendu

Amélie Gourde, Transfert Environnement et Société

Rapporteuse de la rencontre